

**dans nos régions**



Photo Communication Québec

**Radio-Portneuf**

Lors d'une réunion tenue la semaine dernière à Saint-Basile, les promoteurs de MF-Portneuf ont décidé de présenter leur demande de permis au CRTC au début de janvier et de prolonger leur campagne de financement jusqu'à la fin de février. Sur cette photo, de gauche à droite, MM. Claude Archambault, président de la corporation Radio-Portneuf, Marcel Fraser, président de la réunion, et Raymond Beland, secrétaire de la corporation.

**Portneuf**

Dorénavant, un représentant de chacune des chambres de commerce locales du territoire siègera au sein du comité touristique de Portneuf. Ainsi, la représentation sera davantage améliorée au sein de ce comité. D'autre part, deux autres comités de la Chambre régionale ont entrepris un certain travail. Ce sont, les comités agriculture-forêt et ressources humaines. Précisons que le travail s'effectue en fonction des décisions du dernier congrès dans les domaines forestier, agricole, santé, éducation, etc...

**Charlevoix**

Le personnel féminin du centre administratif de la commission régionale Charlevoix a trouvé un moyen humoristique d'attirer l'attention de l'employeur sur des demandes particulières. Dans une lettre publiée dans le journal régional Le Plein Jour, elles demandent au "Père Noël" certains avantages et elles rappellent au sympathique bonhomme que les "24 petits commissaires" se feront un plaisir de l'aider. C'est signé: les petites filles du centre administratif de la

**commission régionale Charlevoix.**

**La Côte-Nord**

L'Association internationale des machinistes (section locale 767) a perdu quelque 200 membres à Sept-Îles. En effet, lors d'un vote d'allégeance syndicale tenu le 10 décembre, 200 employés municipaux ont préféré donner leur confiance à la Confédération des syndicats nationaux et au Syndicat canadien de la fonction publique.

**Le Bas-Saint-Laurent**

Depuis la mise en opération le 15 septembre dernier du système "ZENITH 2-6770", Communication-Québec, région de l'est a reçu près de 1.500 demandes de renseignements de la part des citoyens de la région de l'est et de la Côte-Nord. De ces demandes, plus de 1.200 proviennent des résidents du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie tandis que le reste, soit près de 300, des résidents de la Côte-Nord. Ce sont les domaines du revenu (impôt, taxe de vente) de l'aide sociale, des pensions de vieillesse, de même que de la protection du consommateur qui suscitent le plus d'interrogations de la part des usagers de ce service.

**La Côte-du-Sud**

Le Conseil d'administration du Cégep de La Pocatière a donné sa réponse à la demande des enseignants et à l'ultimatum des étudiants "de se brancher sans autre délai", quant au choix d'une des hypothèses de rechange au campus refusé par le ministère de l'Éducation. Et cette réponse, c'est qu'on s'en tiendra à l'échéancier adopté il y a quelques mois, qui reporte cette décision entre le 15 février et le 15 mars. Toutefois, les solutions de rechange envisagées ont été restreintes à celles qui prévoient que le Cégep demeurera dans les locaux actuels, avec un agrandissement fait soit par le Cégep ou par le Collège de Sainte-Anne. Le tout serait finalement réalisé pour l'été 1977.

**La Rive-Sud**

L'Hydro-Québec s'apprête à construire une ligne à haute tension de 120.000 volts, depuis Saint-Jean-Christophe jusqu'à Sainte-Claire. Ce projet a pour but de répondre à une demande croissante en électricité. L'Hydro-Québec entend ainsi pouvoir répondre à des besoins futurs.

**Les policiers de Lévis réclament le même salaire que ceux de Québec**

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Les policiers de Lévis devraient obtenir les mêmes taux de salaires que leurs confrères de la ville de Québec. Tel est du moins le sens des négociations qui ont été entamées, hier soir, par le syndicat des 22 policiers-pompiers de Lévis devant le conseil de ville.

Ce principe de la parité de salaires avec les policiers de la vieille capitale avait d'ailleurs été esquissé, il y a une douzaine de jours, lors de la présentation de la demande syndicale.

Hier soir, à la fin de la séance du conseil de ville, les dirigeants de ce syndicat ont eu un entretien avec les édiles et paraissent confiants de pouvoir se trouver des alliés assez facilement.

**Seule question**

La question monétaire est tout ce que doivent négocier, cette année, les policiers-pompiers de Lévis. Ceux-ci

avaient en effet signé un contrat d'une durée de deux ans, en janvier 1975, dans lequel était prévue une nouvelle négociation sur la clause salariale pour la deuxième année du contrat.

La rémunération qui est ainsi demandée se chiffre par \$312 par semaine pour un policier de première classe, soit de 4 ans d'expérience, plus une prime de nuit, appelée prime de quart, équivalant à cinq pour cent. Le salaire d'un tel employé est actuellement de \$268.

De janvier à mai dernier, avant que les policiers de Québec ne bénéficient d'une nouvelle augmentation, le salaire du policier de Lévis représentait justement une parité, comparativement à ce qui était payé à Québec, selon ce qu'a rappelé le président du syndicat lévisien, M. Maurice Carrier.

Celui-ci a précisé qu'une question importante à régler était de trouver une formule pour conserver la parité.

**GEWURZTRAMINER**

Un vin d'ALSACE au cachet épique particulier. Au bouquet et parfum de fleurs. Regardez-le, Versez-le, Humez-le, Goûtez-le, Buvez-le... IL VOUS RAVIRA

S.A.Q. 551-H — \$5.00

S.A.Q. 551-I — 1/2 \$2.85

**HANAP D'ARGENT**

Vin blanc sec, arôme subtil, bouquet agréable, saveur exquise et si élégant dans sa longue et fine bouteille. Le HANAP D'ARGENT, un rêve merveilleux...

S.A.Q. 553-F — \$3.10

**LIVICO INC.**

477, St. François-Xavier, Ch. 308, Montréal  
Tél.: 845-4814 845-8977



**RENOUVELEZ et EMBELLISSEZ POUR NOËL**

Plusieurs styles en vogue pour vous. UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX ET DE LA QUALITÉ



504 de la Canardière - Limoulu Québec 529-9488



**QUAND SCINTILLE LE JERSEY**

En deux pièces: LONGUE JUPE PORTEFEUILLE à ceinture nouée, en jersey de polyester fluide \$35, et sa BLOUSE À COL ROULÉ \$20. Précieuses en vert émeraude et en tailles 8 à 16.



Merveilleusement souple: sa TUNIQUE À ENCOLURE-EMPIÈCEMENT boutonnée. Froncée généreusement. Ceinturée étroitement. Luit en nylon noir ou paprika et tailles 8 à 16. \$30.



D'inspiration orientale: la BLOUSE-TUNIQUE À COL MANDARIN et boutons recouverts deux à deux. Tout nylon. Danse en naturel ou rose cendré et en tailles 8 à 16. \$32.

**PENSES-TU À TON AVENIR?**

**NOUS OFFRONS**

- Un emploi assuré
- + Excellent salaire et avantages
- + Excellent entraînement
- + Beaucoup plus



**Les Forces canadiennes**

**VIENS T'INFORMER**

1048, rue St-Jean  
Québec, P.Q. G1R 1R6  
Tél.: 694-3636

(Q-1)

**Magnifique CADEAU DE NOËL...**

Dernière chance de vous procurer ce merveilleux album à ce prix d'aubaine.



**BEETHOVEN**  
les 9 symphonies  
dir. Karl Boehm

Valeur de \$62.88  
**\$34<sup>98</sup>**

Nous adoptons une nouvelle politique  
**EN REDUISANT LES PRIX DE TOUS NOS DISQUES.**

POUR LES SONS DE VOTRE TEMPS...

**33/45 INC.**

MAIL SAINT-ROCH TEL. 529-6024



Redécouvrons Noël...  
**simons**

place de l'hôtel de ville  
place sainte-foy



une idée qui emballé...  
Notre bon coloris se colle au film et s'efface sans laisser de résidu.

**magasinez en soirée**

Nos magasins sont ouverts jusqu'à 9h. p.m. du lundi au samedi à Ste-Foy. Du lundi au vendredi à Québec.



**monsieur québec**  
par yves bernier

## Visites de la CECO à Québec?

Nombreux sont ceux qui se demandent si la Commission d'enquête sur le crime organisé va limiter ses activités à la région montréalaise ou si le juge Dutil et son équipe viendront faire un tour du côté de Québec. Sans pouvoir vous donner de détails précis pour le moment, nous pouvons vous confirmer que la CECO sera à Québec durant les premiers mois de la nouvelle année. On ne sait pas pour le moment si c'est seulement pour rédiger son rapport ou s'il y aura des audiences publiques.

### C'est souvent vrai

Le propriétaire d'une Montego MX (brun-blanc) a vraiment le sens de l'humour. Il roulait hier sur le boulevard Charest avec une étiquette sur le coffre-arrière qui se passe de commentaire: "Notre pays a les meilleurs politiciens que l'argent puisse acheter!"

### Le 22e à Pasadena

Les musiciens du Royal 22e Régiment de Québec (Van Doo's), bien connus à travers le pays, feront partie des 230 musiciens militaires et civils du pays envoyés au Festival des Roses de Pasadena, en Californie, le Jour de l'An. Cette année, ce festival du Rose Bowl du football marque le début des fêtes du bi-centenaire des Etats-Unis.

### Les Glissades du Village

Les glissades pour trains sauvages (15) et les remonte-pentes mécanisés (6) du centre sportif de Valcartier Village sont ouvertes depuis la fin de semaine dernière et fonctionneront tout l'hiver. C'est le 10e anniversaire du centre de plein air de cet endroit. Les 15 pentes sont d'une largeur de quatre pieds avec rebord de guidage très sécuritaire. La vitesse des descentes est grisante, mais c'est sans danger pour toute la famille. Le centre va également ouvrir des pistes glacées de 20 pieds de largeur pour patineurs. Plus de 500 toboggans à la disposition des amateurs, de 10h à 23h, tous les jours sauf le lundi (18h). Cette année, il y a un secteur de descente de compétition.

### C'est essentiel dans Louis-Hébert

Le député du comté de Louis-Hébert, Gaston Desjardins, assure ses électeurs, dans un dépliant transmis à chacun d'eux, qu'il est essentiel d'avoir un centre d'art dans le comté. Ainsi si la chose se réalise, il pourra dire à son public que c'est grâce à ses efforts.

### L'année de la femme

Que pensent nos Québécoises de la condition féminine, à la fin de cette année internationale de la femme? Suzanne Munger, secrétaire du ministre des Communications, M. Denis Hardy, affirme que cette année n'a rien apporté aux secrétaires, sur le plan travail.



Mireille B. Pattee

Dans un sens général, elle souligne que les femmes ne sont pas solidaires face aux hommes, sur quoi elle est d'accord: "Ne vaut-il pas mieux vivre en harmonie?" De son côté, Mireille B. Pattee, réceptionniste au Service du personnel du même ministère déclare: "Personnellement je me sens assez bien dans ma peau, et c'est ça qui est important."

### Les Auberges et Québecair

Les Auberges des Gouverneurs et la compagnie aérienne Québécoise, collaborent étroitement. Pour que les clients se sentent bien "chez nous", chez eux, l'Auberge de Sainte-Foy offre un service gratuit de limousine, de l'aéroport à l'auberge, et vice versa.



Le Soleil, Reynald Laviole

Voici quelques-uns des jouets considérés comme dangereux par l'Association des consommateurs du Canada et qui étaient en exposition à la bibliothèque municipale de Sainte-Foy depuis samedi.

# Vive réaction aux ajouts à la loi créant la nouvelle ville de Beauport

par Louis TANGUAY

L'addition à la loi 255, créant la nouvelle ville de Beauport, de dispositions n'apparaissant pas au texte de la requête signée pour la fusion par les municipalités concernées, a suscité, hier, une vive réaction de la part du comité de citoyens de Villeneuve.

A l'instar de trois conseillers de cette municipalité qui ont dénoncé cet état de chose, vendredi, le groupement populaire compare le maire de la future ville, M. Marcel Bédard, à quelqu'un qui ajouterait des clauses à un contrat qu'elle aurait préalablement signé avec une autre personne.

Il s'agit du 13e article de la requête conjointe qui disait que les

taxes spéciales prévues par les règlements d'emprunt de chacune des municipalités demeurent à la charge de tous les biens-fonds imposables de la ville.

L'article 23 du projet de loi reprend cet énoncé, mais avec un paragraphe supplémentaire pour dire que la taxe spéciale imposée pour financer un règlement d'emprunt destiné à couvrir le déficit consolidé de Villeneuve pour les années 1973 et 1974, s'élevant à environ \$170.000, demeure à la charge des biens-fonds de cette ancienne ville.

Le président du comité de citoyens de Villeneuve, M. Benoit Routhier, voit

dans cette addition une vengeance du député-maire Bédard à l'endroit des contribuables qui se sont prononcés contre le regroupement, lors du référendum du 28 septembre.

Dans un communiqué s'attaquant directement au maire Bédard, l'exécutif du comité demande par ailleurs au ministre des Affaires municipales M. Victor C. Goldbloom d'être assez fort "pour raisonner un tant soit peu ce père vengeur".

Car, le règlement pour consolidation avait été adopté avant que les municipalités ne signent la requête de fusion et tous les dirigeants municipaux ont accepté cet état de fait en

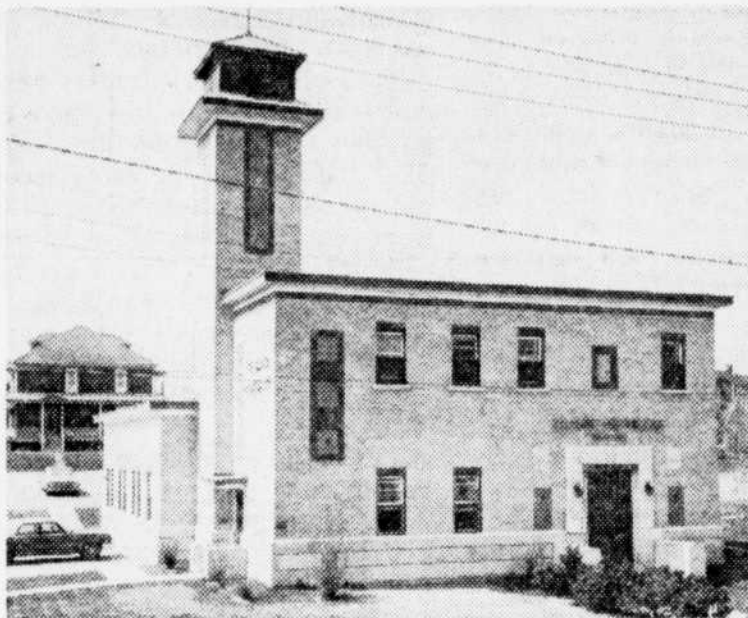
toute connaissance de cause, souligne le communiqué.

L'addition au projet de loi signifie que Villeneuve devra partager les dettes des autres municipalités (environ \$785.000) mais ne pourra pas faire partager par elles son déficit de \$170.000.

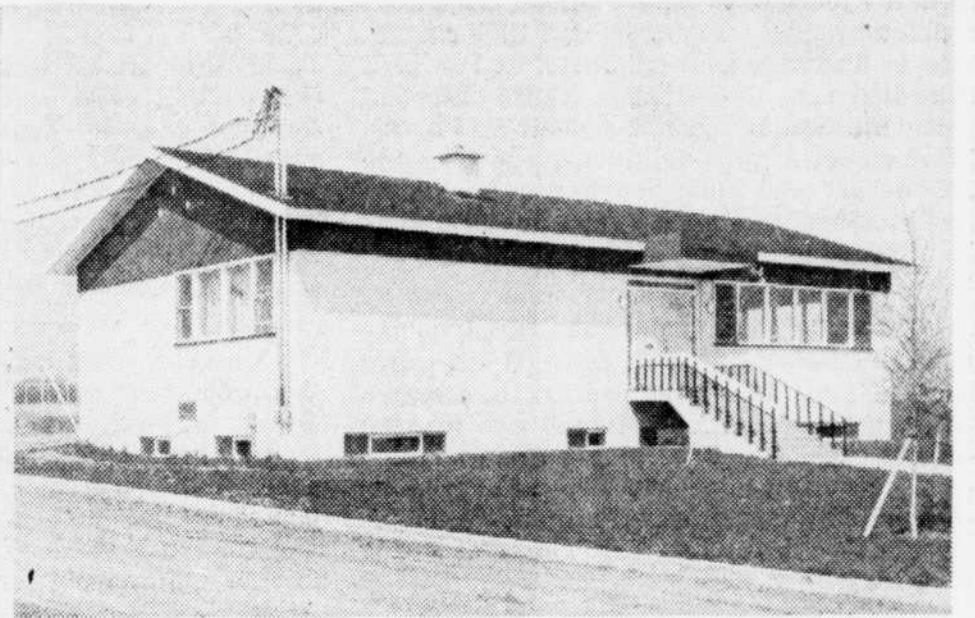
### Deuxième lecture

Par ailleurs, le projet de loi 255 créant les nouvelles villes de Beauport et Charlesbourg, atteint aujourd'hui à l'Assemblée nationale l'étape de l'étude en commission parlementaire.

Hier, sa présentation en deuxième lecture a donné lieu à un débat de plus d'une heure sur la politique de regroupements du ministre des Affaires municipales.



Le réaménagement des hôtels de ville de Giffard (à gauche) et de Villeneuve est commencé.



## La nouvelle ville devra faire face à des dépenses de \$11,420,000

par Louis TANGUAY

La nouvelle ville de Beauport devra faire face à des dépenses de l'ordre de \$11.420.000 au cours de sa première année d'existence.

Ce montant représente une augmentation de plus de \$100.000 par rapport aux dépenses prévues pour la même période par les experts chargés du dossier financier de la fusion.

En effet, au cours de la préparation du budget, l'été dernier, on avait avancé le chiffre de \$11.300.000 pour l'année 1976.

Cette prévision comportait déjà une augmentation de 18 pour cent sur 1975, année pendant laquelle les déboursés étaient évalués à \$9.600.000.

Le chiffre de \$11.420.000 provient des prévisions budgétaires "prélimi-

naires" que les membres des sept conseils municipaux de la Côte de Beauport doivent étudier, ce soir, au cours d'une réunion d'information.

On ne trouve cependant pas dans ce document distribué aux participants à cette rencontre, de référence aux revenus anticipés de la nouvelle administration, ni à l'effort fiscal qui en découle pour les contribuables.

Les dépenses envisagées sont cependant divisées comme suit:

- administration générale: \$1.354.570
- sécurité publique: \$1.371.745
- transport routier: \$1.748.357
- hygiène du milieu: \$1.150.527
- urbanisme et mise en valeur du territoire: \$98.855

- loisirs et culture: \$1.165.846
- autres activités: \$572.809
- autres dépenses: \$3.957.600

La subdivision "autres dépenses" comprend principalement \$3.485.000 pour le service de la dette, \$317.600 pour la quote-part à la communauté urbaine et \$150.000 pour les dépenses imprévues du regroupement.

### Locaux transformés

D'autre part, on a déjà entrepris de transformer les locaux de certaines des sept administrations municipales qui formeront, à compter du 1er janvier 1976, la nouvelle ville de Beauport.

Il s'agit en fait de réaménager en partie les divisions de certains immeu-

bles municipaux, en vue de la centralisation des services.

Ces travaux se font notamment dans l'immeuble de la protection publique de Beauport, à l'hôtel de ville de Giffard, à celui de Villeneuve et dans l'immeuble de la protection publique de Giffard.

D'ailleurs, les citoyens de la future ville regroupée devraient recevoir d'ici une semaine un bulletin d'information contenant les adresses des divers services de la nouvelle administration, avec les numéros de téléphone correspondants et les noms des responsables.

Dans une seconde distribution, on fera connaître aux contribuables, vers la mi-janvier, les noms des conseillers représentant chacun des secteurs de la nouvelle ville, au conseil provisoire de la nouvelle ville.

## En l'absence de regroupement, Lévis prépare son budget pour 1976

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Le conseil de ville de Lévis, comme celui de Lauzon et de Saint-David, voyant que le projet de regroupement municipal ne peut plus être réalisé pour le commencement de 1976, prépare lui aussi son budget.

"Nous serons en état de déposer les prévisions budgétaires du conseil de ville de Lévis le 29 décembre", a déclaré hier soir le député-maire, M. Vincent Chagnon, lors d'une séance au conseil municipal.

M. Chagnon s'est cependant gardé de révéler des détails de ce projet de budget. Il n'a pas parlé non plus du projet de regroupement, qui a déjà fait couler passablement d'encre et dont le sort est manifestement lié à la possibilité d'une subvention extraordinaire considérable que le ministre des Affai-

res municipales peut annoncer d'un jour à l'autre.

Mais si les administrateurs municipaux des trois villes concernées par le projet de regroupement sur la rive-sud ne veulent plus s'aventurer à parler de cette affaire, tant que le ministre Goldbloom ne se sera pas prononcé

sur l'ampleur de la subvention qu'il a à offrir, il paraît évident, d'après des fonctionnaires municipaux, que les budgets de chacune de ces municipalités sera marqué d'un certain statu quo, les dépenses extraordinaires devant être limitées le plus possible, en prévision de l'éventuel regroupement.

## Lamontagne reçoit les propriétaires de taxi

Les dirigeants de la Ligue des propriétaires de taxi de Québec rencontreront, demain matin, le maire Gilles Lamontagne pour discuter de leurs griefs relativement aux voies réservées aux autobus.

Depuis environ deux semaines, les chauffeurs de taxi ont intensifié leurs pressions sur l'administration municipale pour accélérer la prise d'une décision à ce sujet.

Actuellement, ils ont la permission d'entrer dans ces couloirs, aux heures où le règlement l'interdit, pour laisser monter ou descendre leurs passagers.

Mais ils doivent en ressortir aussitôt. Ils demandent donc qu'on les laisse circuler dans ces corridors jusqu'à la première rue leur permettant de tourner à droite pour éviter le trafic le plus dense.

Car, disent-ils, ils peuvent nuire davantage aux autobus en attendant qu'un automobiliste ne les laisse réintégrer la voie normale, qu'en libérant le corridor le plus rapidement possible.

**A VENDRE**  
Deux bureaux de chantier neufs,  
dimensions: 10' x 20'  
et 10' x 30'  
**INF.: 694-0314**

**RODIER PARIS**

vous souhaite un Joyeux Noël  
et vous accorde à cette occasion  
**25% de RABAIS**  
sur toute la marchandise en magasin,  
à compter du 18 décembre.

Place Québec Place Ste-Foy

**UN ENSEMBLE DE SOLUTIONS POUR L'ENSEMBLE DE VOS PROBLEMES!**

**ROBERGE INC.**

Qu'il s'agisse de la fabrication, de la vente, de l'installation, de l'entretien ou de la réparation d'appareils électriques et mécaniques, ou des innombrables services connexes, analyses de vos besoins, expertises, évaluations, recherche, définition et solution de problèmes, nous sommes plus simple au plus complète, et plus efficace que tout cela à votre disposition.

L'ensemble complet de produits et de services en équipement électrique et mécanique.

H. Roberge Inc. 1595, rue Provinciale Québec, Québec  
Tél.: (418) 687-0550, Téléc.: 011-3453  
Succursales: 1077, boulevard St-Jacques Chicoutimi, Qué.  
Tél.: (418) 543-0753, Téléc.: 011-36 115

# C'est la grève à la firme Baribeau et Fils de Lévis

par GILLES PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Les quelque 150 employés d'usines de Baribeau et Fils Inc. ont débrayé, hier midi, à Lévis, après que 80 pour cent d'entre eux eurent rejeté par scrutin secret l'offre patronale qui avait été modifiée quelque peu en fin de semaine dernière.

"Le syndicat demeure quand même prêt à négocier", a mentionné le négociateur syndical, M. Jean-Louis Labonté, de la CSD, dans un télégramme adressé au conciliateur désigné par le ministère du Travail, M. Evangéliste Moreau.

Le président de ce syndicat, M. René Robitaille, a déclaré, hier, que compte

tenu du fait que la compagnie a finalement consenti à réduire à 40 heures la durée de la semaine de travail, la proposition patronale ne représente plus, pour l'immédiat, que \$0.08 ou \$0.10

d'augmentation pour certains employés.

En fait, la compagnie a offert un montant forfaitaire de \$150 pour compenser l'augmentation du coût de la

vie depuis le 24 août dernier, date d'expiration du contrat de travail.

Pour un nouveau contrat de deux ans, la partie patronale a proposé en outre une

augmentation de \$1.10 sur le taux horaire actuel, qui s'établit en moyenne à \$3.80. Des tranches de cette augmentation seraient inscrites pour février et août 1976 puis en février 1977.

Le syndicat, de son côté, exige une augmentation de \$1.50, répartie sur une période de 18 mois. Il s'oppose à un horaire de travail de même qu'au mode de vacan-

ces tels que proposés par l'employeur.

On s'interrogeait, hier, quant à l'éventuelle reprise des négociations. L'atmosphère paraissait difficile, en

effet, l'employeur ayant fermé les portes de l'usine, dès vendredi midi, la semaine dernière et, hier matin, les employés s'étant donc rendus directement à l'assemblée syndicale.

## La FTQ va s'occuper du cas des syndiqués du vêtement

La Fédération des travailleurs du Québec mènera sa propre enquête sur les plaintes formulées par les Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique au sujet de leur syndicat. C'est en vertu des nouveaux pouvoirs d'enquête accordés à la FTQ, lors de son dernier congrès, que la centrale s'enquerra du malaise dénoncé par les membres des TAVA.

## avis légaux

### PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DU LAC ST-JOSEPH Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE:  
Le rôle d'évaluation de la ville du Lac St-Joseph, pour l'année 1976 est maintenant déposé au bureau du soussigné, et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au 4417, rue des Lierres, Oranville, Québec.  
Prenez également avis que toute plainte concernant le rôle ci-dessus mentionné, doit être déposée avant le 1er mai 1976.  
DONNE à Oranville ce 2e jour de décembre mil neuf cent soixante-quinze.

ARMAND LETOURNEAU,  
greffier

### AVIS DEUXIEME PUBLICATION

Prenez avis que la Compagnie St-Lambert Transport Inc. détentrice du permis numéro 19304-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint - Longue distance - Route restreinte - Contrat.  
De Marsoui, New-Richmond et St-Prime et St-Pulgence à la frontière Québec-Ontario (tous points d'entrée) et retour, pour le transport de bois préparé pour le compte de Gilles Brothers and Company Ltd.  
Ce permis est demandé pour une période de 9 mois ou jusqu'à décision finale sur le permis permanent.  
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 4 jours de la première publication du présent avis dans ce journal.  
GUY SIROIS,  
Procureur de la requérante.

### CITE DE CHARLESBOURG AVIS PUBLIC (No: 1069-3-1522)

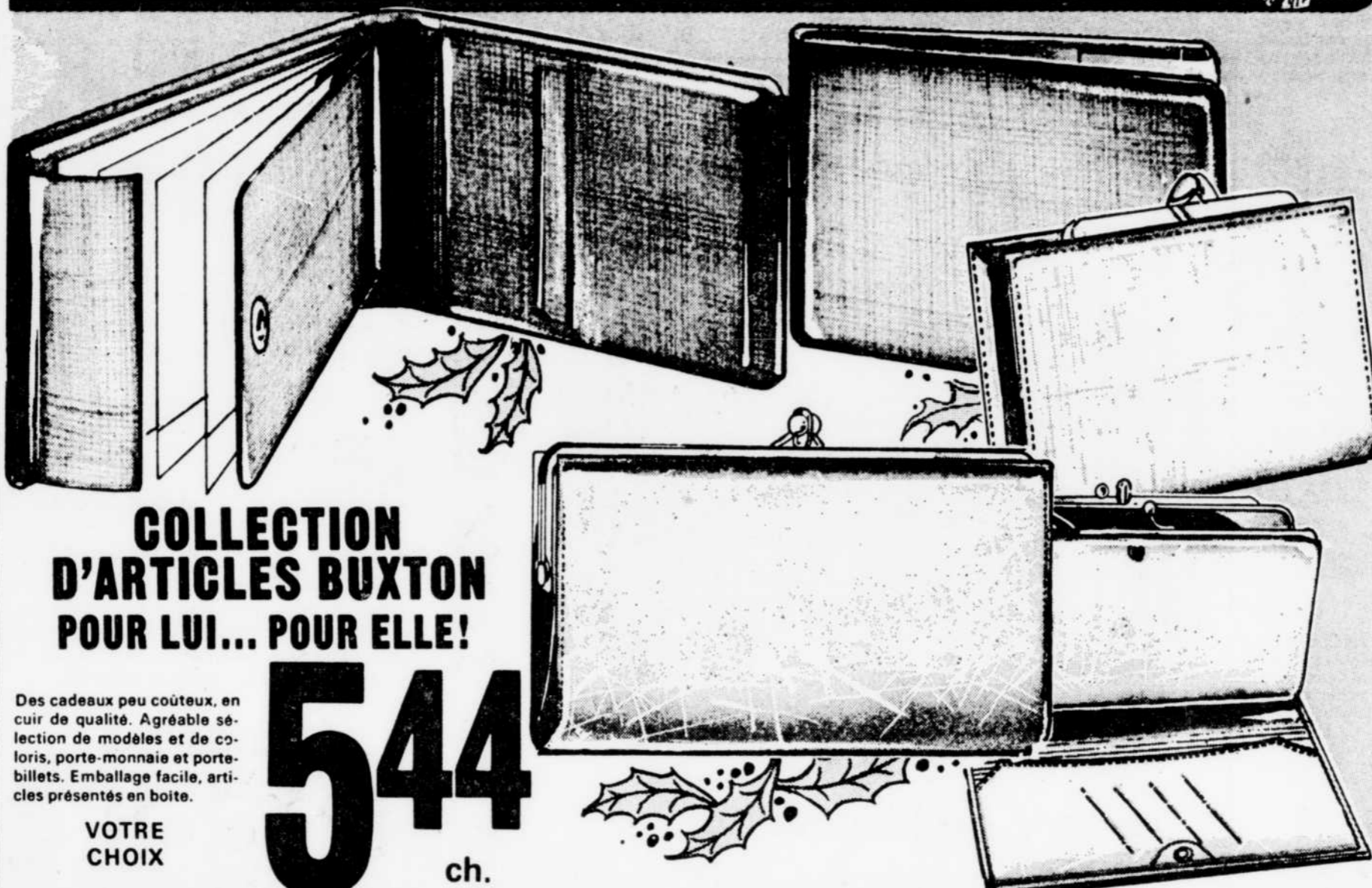
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:  
1e- QUE pour les raisons prévues aux articles 386(a) à 386(d) de la Loi des Cités et Villes, le règlement no 1069 est réputé avoir été approuvé par les électeurs lors de la tenue du registre les 10 et 11 décembre 1975, de 9:00 heures à m. à 19:00 heures à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg;  
2e- QUE ledit règlement amende le règlement no 251 en vue d'annuler la zone SS-2-Y pour créer la nouvelle zone D-29-Y;  
3e- QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;  
4e- QUE ledit règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.  
Charlesbourg, 16 décembre 1975.  
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.  
Greffier de la Cité.

### CITE DE CHARLESBOURG AVIS PUBLIC (No: 1072-2-1524)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:  
1e- QUE pour les raisons prévues aux articles 386(a) à 386(d) de la Loi des Cités et Villes, le règlement no 1072 est réputé avoir été approuvé par les électeurs lors de la tenue du registre les 10 et 11 décembre 1975, de 9:00 heures à m. à 19:00 heures à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg;  
2e- QUE ledit règlement amende le règlement no 66 plus principalement pour modifier les articles 23 sous-paragraphe b) et l'article 176 sous-paragraphe 4.11;  
3e- QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;  
4e- QUE ledit règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.  
Charlesbourg, ce 16 décembre 1975.  
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.  
Greffier de la Cité.

# SUGGESTIONS DE CADEAUX "JOYEUX NOËL"

En vente du 16 au 20 décembre tant qu'il en restera. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



## COLLECTION D'ARTICLES BUXTON POUR LUI... POUR ELLE!

Des cadeaux peu coûteux, en cuir de qualité. Agréable sélection de modèles et de coloris, porte-monnaie et portefeuilles. Emballage facile, articles présentés en boîte.

# 544

ch.

VOTRE CHOIX



MONTRE PENDENTIF  
Prix K mart **977**

A prix d'épargne. Montre sur chaîne, taille diamant. Modèles assortis. Emballage-cadeau en boîte.

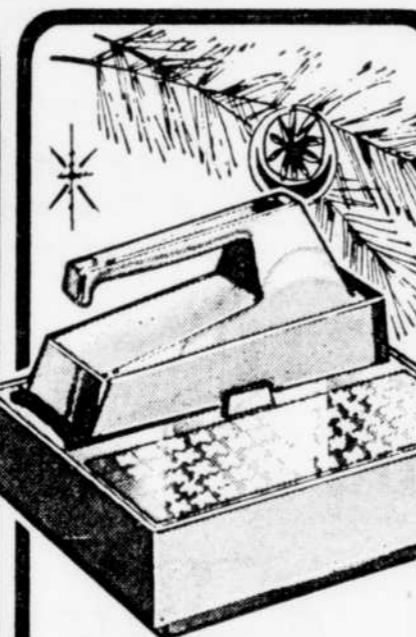


TIRE-BOUCHON "CORKETTE"  
Un charmant petit cadeau pour le bas de Noël. Le tire-bouchon Corkette est offert en noir ou brun. **377**



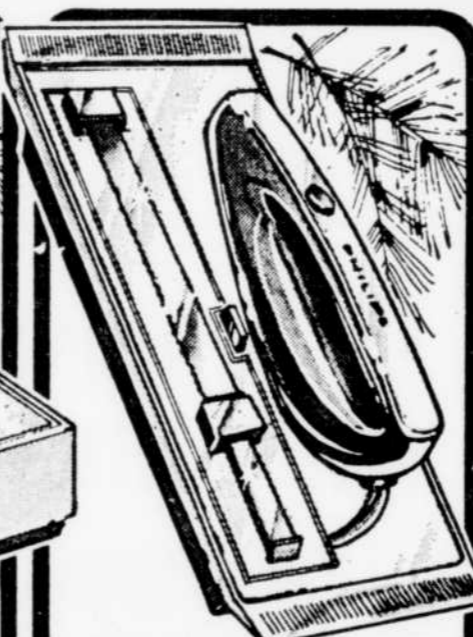
MÉLANGEUR 14 VITESSES  
Prix K mart **34<sup>44</sup>**

Mélangeur Philips à 14 vitesses, commutateur petite ou grande vitesse, commande à boutons-poussoirs, bocal 40 oz, espace pour rangement du cordon et lames d'acier inoxydable. 840 watts. Or moisson. 1 an de garantie. 12 seulement.



PHILIPS MÉLANGEUR ET PLATEAU  
Prix K mart **19<sup>48</sup>**

Mélangeur de luxe avec plateau, commande à boutons-poussoirs, bocal 40 oz, espace pour rangement du cordon et lames d'acier inoxydable. 840 watts. Or moisson. 1 an de garantie. 12 seulement.



COUTEAU ÉLECTRIQUE PHILIPS  
Prix K mart **22<sup>22</sup>**

Poignée à carénage pratique, facilité d'utilisation. Robustes lames d'acier inoxydable. Plateau compact et élégant. Possibilité de montage mural. Or moisson. 1 an de garantie. 12 seulement.



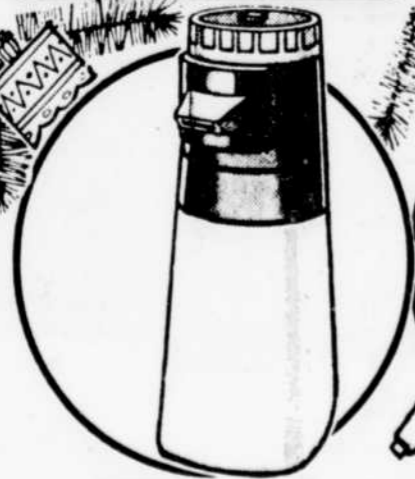
VERRERIE IMPORTÉE  
Prix K mart **187** Pqt de 4  
Prix K mart **227** Pqt de 4

Verres sur pied: vin 5 1/2 oz, liqueur 1 1/2 oz, 3 1/2 oz; nuances ambre ou rubis. Gobelet 10 oz, verre à vin 7 oz ou coupe à champagne 6 oz; nuances ambre ou rubis.



ENSEMBLE 7 PIÈCES POUR VIN OU APÉRITIF  
Prix K mart **16<sup>77</sup>** l'ens.

Belle collection d'articles importés de Tchécoslovaquie pour le vin ou l'apéritif. Modèles et coloris assortis.



DISTRIBUTEUR  
Prix K mart **13<sup>77</sup>**

Distribué la mousse chaude en quelques secondes. Utilisation avec cannettes aérosol 6 et 11 oz.



BAGUETTE À FRISER  
Prix K mart **13<sup>44</sup>**

La baguette à friser Solaray Mist boucle ou défrise en quelques secondes. 400 watts.



MIROIR À MAQUILLAGE  
Prix K mart **21<sup>97</sup>**

Miroir avec 4 genres d'éclairage Solaray, plastique très résistant. Coloris or. 1 an de garantie.



ENSEMBLE DE CASSEROLES CORNING WARE\*  
Prix K mart **9<sup>99</sup>** l'ensemble

Les articles très résistants Corning Ware vont du réfrigérateur au four. L'ensemble 5 pièces comprend 2 casseroles avec couvercle 48 et 64 oz et une poignée détachable. \*Marque déposée



GUIRLANDE LUMINEUSE POUR EXTÉRIEUR 15 AMPOULES  
Special K mart **3<sup>99</sup>**

Choix d'ampoules satinées ou brillantes. Coloris: rouge, bleu ou vert ou coloris assortis. Notre prix de liste 4 66 l'ensemble



# L'amiante à destination du Japon passera par Halifax

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

**THETFORD MINES** — Désormais, les exportations d'amiante en provenance de la région de Thetford Mines vers le Japon seront effectuées depuis le port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Cependant, cette décision des compagnies maritimes japonaises n'affectera pas le port de Québec puisque ce-

lui-ci ne fait plus de trafic d'amiante à destination du Japon depuis l'apparition des "containers", en 1971. Elle touchera toutefois le port de Halifax (Nouvelle-Ecosse) qui, jusqu'à présent, contrôlait 75 pour 100 de ces expéditions.

Ces précisions, Le SOLEIL les a obtenues de différentes sources autorisées et sûres. Elles démentent des informa-

tions erronées et des rumeurs fausses selon lesquelles le port de Québec perdrait les expéditions d'amiante.

Il est vrai cependant que le port de Québec avait subi un dur coup en 1971 quand, pour des raisons pécuniaires en gagnant quatre jours de navigation dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, les sociétés maritimes japonaises avaient décidé que leurs bateaux, pour leur commerce dans l'Est du Canada, n'achèteraient que dans les ports de l'Atlantique (Saint-Jean et Halifax). Cette décision faisait perdre 200.000 tonnes d'expéditions d'amiante, annuellement, aux ports du Saint-Laurent (Montreal, Québec et Trois-Rivières). Le port le plus touché était celui de Québec

qui en expédiait 150.000 tonnes.

Néanmoins, le port de Québec continue à charger 100.000 tonnes d'amiante, par année, à destination du Royaume-Uni et de l'Europe. Cette année cependant, les expéditions de cette matière première subiront une forte baisse à cause d'une grève d'un mois des débardeurs, et du long conflit dans les mines d'amiante (sept mois). Pour l'ensemble des activités dans ce port, la diminution sera de l'ordre de 10 pour 100.

Depuis 1971, l'amiante destiné au Japon était acheminé par train vers les ports de Halifax et de Saint-Jean. Halifax avait la grosse part du gâteau, contrôlant 75 pour 100 du trafic.

Or, les gros armateurs japonais ont décidé récemment de centraliser leur commerce d'importation par "containers" dans l'Est du Canada dans un seul terminus. Le port de Saint-Jean a été préféré à celui de Halifax.

de fer Canadien Pacifique aurait évincé le Canadien National pour acheminer l'amiante extrait dans la région de Thetford vers le port de Saint-Jean. L'entente aurait été conclue avec un consortium maritime japonais. Cependant, ces informations n'ont pu être confirmées par une source sûre.

La compagnie de chemins

## Aluminerie: le député Pagé croit toujours au choix de St-Augustin

par Gérard ROCHETTE

**PORTNEUF** — Saint-Augustin n'a pas été définitivement écarté comme emplacement possible de l'aluminerie. C'est pourquoi, le député de Portneuf, Me Michel Pagé, demeure optimiste quant à la possibilité de voir un tel projet d'envergure se concrétiser dans sa circonscription.

Se référant au contenu de la lettre du ministre, M. Guy Saint-Pierre, à la CUQ où il est dit: "le site de l'aluminerie n'est pas immuable, mais Saint-Augustin demeure le meilleur jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'il en existe un de qualité supérieure ailleurs". M. Pagé a déclaré qu'il appartient maintenant au comité interministériel, selon le mandat confié par M. Saint-Pierre, d'étudier d'autres emplacements possibles et, surtout, de prouver qu'ils sont supérieurs à Saint-Augustin.

Selon ce dernier en définitive le dossier retournera là où il aurait dû aller avant d'être débattu sur la place publique, alors qu'aucune étude d'importance et significative n'avait été complétée.

Le député de Portneuf s'est dit d'autant plus favorable au projet, depuis la parution du rapport Marsan. Légalement, l'importance pour la région de Portneuf de l'implantation d'une telle industrie continue à ne faire aucun doute dans l'esprit de M. Pagé.

Pour ce dernier, il est donc faux de prétendre que l'emplacement de Saint-Augustin a été définitivement rejeté pour l'aluminerie. "Les études de site et de rentabilité seront déterminantes dans le choix qui sera fait et il faut retenu que le ministre Saint-Pierre a écrit que Saint-Augustin demeure toujours le meilleur et qu'il faudra prouver qu'il en existe un supérieur sur les bords du Saint-Laurent", a conclu M. Pagé.

## La FFQ élève la voix

Après un groupe de fonctionnaires de Québec et le Conseil sur le statut de la femme, voilà que la Fédération des femmes du Québec s'élève contre les propositions gouvernementales soumises aux fonctionnaires pour le renouvellement de leur convention de travail. On y déplore notamment les clauses relatives aux congés de maternité ainsi que les écarts salariaux entre hommes et femmes.

Mme Patry-Buisson, présidente de la FFQ, dans un télégramme expédié au ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, le somme de réviser ces clauses. On sait que la convention 72-75 autorise le départ de la femme enceinte au septième mois de grossesse. Les nouvelles offres lesfont partir au huitième mois. Dans le contrat 72-75, le retour est prévu après huit semaines. Dans l'offre 75-78, il est avancé de deux semaines.

La FFQ, affirme Mme Patry-Buisson, estime qu'il est plus temps que jamais, en cette année de la femme, de mettre en pratique les principes d'égalité annoncés.

**Il l'aime autant qu'elle**

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de Cologne qui rafraîchit et détend.

Utilisez l'Eau de Floride... sa fraîcheur et son prix vous conviendront.

**LE PLUS GRAND CHOIX A QUEBEC!**  
**26 AMEUBLEMENTS COMPLETS**  
dans tous les styles à des prix défiant toute compétition!  
"la maison du défilé"

**FOYER DU MEUBLE**  
INC.

200 EST, RUE ST-JOSEPH - 529-9648  
144 OUEST, RUE ST-VALLIER - 529-9640

# LES PHARMACIES brunet ENR

## PRIX SUR PLACE

En vigueur jusqu'au 3 janvier 1976.

<p><b>ALGEMARIN</b> 21 bain-mousse avec savon gratis. sugg. 6.95 <b>SPECIAL 4.29</b></p> <p><b>SUR PLACE 3.99</b></p>	<p><b>BALMINIL</b> Sirop 8 oz, expectorant 8 oz supp. pour adultes 10's sugg. 3.25 <b>SPECIAL 1.49</b></p> <p><b>SUR PLACE 1.29</b></p>	<p><b>NIVEA</b> Lait de beauté, 12 onces. sugg. 3.25 <b>SPECIAL 2.39</b></p> <p><b>SUR PLACE 2.27</b></p>	<p><b>OLD SPICE</b> 9 1/2 onces lotion après rasage. sugg. 4.00 <b>SPECIAL 2.29</b></p> <p><b>SUR PLACE 2.17</b></p>	<p><b>SELSUN</b> 8 onces, shampoo antipellucule, antiseborrhéique. sugg. 4.64 <b>SPECIAL 3.59</b></p> <p><b>SUR PLACE 3.39</b></p>
<p><b>CELESTINS</b> 32 oz <b>PERRIER</b> 25 oz <b>EAU DE VICHY</b> sugg. 7.99 spécial .59 ou 2/1.16 CAISSE DE 12 BOUTELLES: 6.79 <b>PRIX BRUNET la caisse 6.59</b></p> <p>Cette semaine seulement.</p>	<p><b>DIMETAPP</b> Extentob en 30's rhume, allergies, congestion sinus sugg. 4.78 <b>SPECIAL 2.49</b></p> <p><b>SUR PLACE 2.29</b></p>	<p><b>SECHOIR BELGO</b> No 14-625 unisexe, style professionnel élément 400 watts sugg. 24.95 <b>PRIX brunet: 14.95</b></p>	<p><b>PAPIER NOEL</b> 8 rouleaux no 0182. sugg. 3.98 <b>SPECIAL 2.25</b></p> <p><b>SUR PLACE 1.99</b></p>	<p><b>DIOVOL</b> 17 onces 42% de plus FORMAT BONI Diovol sugg. 3.22 <b>SUR PLACE: 2.27</b></p> <p>Cette semaine seulement.</p>
<p><b>ALPHA-KERI</b> 16 oz, huile à bain peau sèche. sugg. 6.45 <b>SPECIAL 4.59</b></p> <p><b>SUR PLACE 4.29</b></p>	<p><b>Maltévol-12</b> 12 oz Tonique polyvitamine avec fer 12 oz sugg. 4.40 <b>SPECIAL 3.39</b></p> <p><b>SUR PLACE 2.99</b></p>	<p><b>NORMOGASTRYL</b> 40 comprimés, pour la digestion. sugg. 2.85 <b>SPECIAL 1.63</b></p> <p><b>SUR PLACE 1.49</b></p>	<p><b>Q-TIPS 180's</b> Bâtonnets ouatés tout usage, en bois. sugg. 1.28 <b>SPECIAL .89</b></p> <p><b>SUR PLACE .79</b></p>	<p><b>VASELINE</b> Sel à bain, 16 onces bath beads. sugg. 2.25 <b>SPECIAL 1.49</b></p> <p><b>SUR PLACE 1.39</b></p>

## PRIX DE TOUS LES JOURS

<p><b>APRIL SHOWERS</b> No 9511 duo pour le bain poudre 5 oz et cologne vaporisateur 2 oz fragrances assorties. sugg. 3.75 <b>PRIX brunet 2.99</b></p>	<p><b>HUMIDIFICATEUR HANSCRAFT</b> No 309 vaporisateur, 140 onces, 10 à 18 heures sugg. 13.49 <b>PRIX brunet 8.97</b></p>	<p><b>OLD SPICE</b> No 3630 ensemble-cadeau lotion après rasage, désodorisant et cologne. sugg. 6.50 <b>PRIX brunet 5.19</b></p>	<p><b>SECHOIR WAHL</b> No 1200, style professionnel avec brosse. sugg. 32.95 <b>PRIX brunet 24.97</b></p>	<p><b>YARDLEY</b> Pour dames, ensemble-cadeau, cologne et savon, Lavande ou Lotus, 7.21 ou 7.31. sugg. 3.25 <b>PRIX brunet 2.89</b></p>
<p><b>BALANCE COUNSELOR</b> No 86-4 pour chambre de bains couleurs assorties. sugg. 7.98 <b>PRIX brunet 5.47</b></p>	<p><b>SECHOIR SUNBEAM</b> No 10-61 professionnel, 1000 watts à réglage avec accessoire pour sécher le cheveux. sugg. 31.98 <b>PRIX brunet 26.97</b></p>	<p><b>OLD SPICE</b> Cerales lotion après rasage, 8 oz, modèles assortis. sugg. 7.00 <b>PRIX brunet 4.49</b></p>	<p><b>BLACK MAGIC</b> Bonbonnière de chocolat 2 livres sugg. 7.50 <b>PRIX brunet 6.59</b></p>	<p><b>JOUR DE PAYE</b> No A-51 de PARKER BROTHERS sugg. 9.98 <b>PRIX brunet 7.49</b></p>
<p><b>DESERT FLOWER</b> No 2718 ensemble-cadeau, cologne alcoolisé 2 oz et poudre de bain. sugg. 6.50 <b>PRIX brunet 5.19</b></p>	<p><b>FA</b> Bain-mousse 200 ml avec brosse Jean-Pierre. sugg. 6.95 <b>PRIX brunet 5.49</b></p>	<p><b>RASOIR LADY PHILIPS</b> Pour dames no HP-2114 à double action, boîtier lilas 110 et 220 watts. sugg. 27.95 <b>PRIX brunet 18.97</b></p>	<p><b>SOFTIQUE</b> Bain-mousse, 15 onces. sugg. 2.79 <b>PRIX brunet 1.79</b></p>	<p><b>POCK</b> Jeu pour 4 joueurs no 450. sugg. 7.98 <b>PRIX brunet 5.99</b></p>
<p><b>CHOCOLATS</b> SELECTION De MOIRS 12 onces sugg. 1.75 <b>PRIX brunet 1.49</b></p>	<p><b>SAVONS TAYLOR</b> De toilette, boîte de 3's. sugg. 2.50 <b>PRIX brunet 1.89</b></p>	<p><b>MILLE BORNES</b> No 13 de PARKER BROTHERS sugg. 4.49 <b>PRIX brunet 3.39</b></p>		

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741  
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363  
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712  
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221

# L'étude du budget de Sept-Iles s'effectue avec lenteur

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Les autorités municipales de Sept-Iles n'ont pu terminer à temps l'étude des prévisions budgétaires de 1976 pour les adopter hier, et les contribuables devront attendre jusqu'au 22 décembre pour connaître tous les détails de ce budget de près de \$12 millions.

Mais ces jours-ci, c'est sur l'information entourant ce budget bien plus que sur le fond des prévisions et leurs

conséquences que l'attention des citoyens est retenue.

C'est que, sur la première page de sa livraison de fin de semaine, le journal L'Avenir publiait dans un large placard, de fond bleu pâle, un gros titre disant que les conseillers municipaux de Sept-Iles "refusaient" les hausses de taxes discutées plus tôt en séance privée.

A l'intérieur du journal, en page 3, un long texte sans signature, donnait une litanie de chiffres qui "ressem-

blent à ceux qu'on étudie" selon les propos du maire Jean-Marc Dion. Ce texte, qui ne précise aucunement quelles taxes étaient en voie d'être refusées, affirme par contre que le conseil irait voir le ministère des Affaires municipales pour réclamer un appui financier.

Or, cette "fuite" a donné lieu à une discussion plutôt orageuse, hier matin, entre les dirigeants municipaux.

Et hier après-midi, à la fin de la séance du conseil de ville, dans un geste inusité,

le conseiller Jean-Paul Légaré a confessé publiquement avoir commis une bêtise en divulguant à un journaliste les prévisions budgétaires alors qu'une entente avait été conclue entre les élus de ne dévoiler le contenu du budget qu'en temps et lieu, après l'étude.

La cinquantaine de contribuables présents à cette séance ont gardé un silence religieux, écoutant M. Légaré s'excuser de l'erreur et de l'attribuer à un excès de fatigue...

M. Légaré aurait apparemment le ferme propos de ne plus récidiver et d'être prudent... à l'avenir!

Relevant le courage de son collègue, le conseiller Arthur Lévesque, sur un ton colérique, a affirmé que "des directeurs de journaux sont malhonnêtes" et il a blâmé le gérant du journal impliqué dans la "fuite" pour son geste.

Ce qui a entre autre le plus insulté M. Lévesque, c'est que le texte de l'article en question n'était pas signé. "Quand je lis LE SOLEIL ou Le Nord, je vois que les textes sont signés; il devrait toujours en être ainsi", s'est exclamé le conseiller.

L'atmosphère de la séance était lourde et le ton des

interventions revêtait un petit quelque chose de dramatique.

Le maire Dion a informé la population que le conseil de ville ne pouvait pas refuser le budget; M. Dion a expliqué qu'il fallait d'abord l'adopter, puis aller rencontrer les autorités gouvernementales par la suite si un secours financier s'avérait nécessaire. "Et on ne parle pas d'aller à Québec pour le moment", a conclu le premier citoyen de la ville.

Par ailleurs, le maire Dion a refusé, publiquement, de confirmer une information du SOLEIL selon laquelle la taxe globale augmenterait de

\$0.40 (environ) du \$100 d'évaluation, portant ainsi le taux à \$3.5; par contre, trois sources fiables, mêlées aux affaires de la ville, ont confié que

l'analyse et les conclusions parues dans LE SOLEIL du 11 décembre, à propos du budget, "tombaient justes dans le mille..."

**PARADIS + NICOLE INC.**  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
CONSTRUCTION ET RÉPARATION  
EN TOUT GENRE

3150, RUE HOCHÉLAGA, STE-FOY, QUÉBEC 10



656-9818

## Une motion de blâme contre Parent est jugée irrecevable

(PC) — Une motion de blâme à l'endroit du ministre de la Fonction publique, Oswald Parent, a été jugée hier irrecevable par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

La motion privilégiée avait été déposée par le leader parlementaire de l'Opposition Robert Burns, qui disait que M. Parent avait "délibérément induit la Chambre en erreur le 4 décembre.

Ce jour-là, au cours de la période de questions, M. Parent avait déclaré que le président régional du Parti québécois dans la région de l'Outaouais venait de vendre un terrain de Hull au gouvernement fédéral.

M. Burns a dit que c'était là une attaque mensongère à l'endroit de M. Pierre Paquin, étant donné que c'était son frère qui avait vendu un terrain au fédéral.

Le 9 décembre, M. Parent avait corrigé son erreur et révélé que la transaction avait été faite entre le gouvernement fédéral et M. Marc Paquin. Le ministre avait alors maintenu que M. Pierre Paquin était quand même impliqué puisqu'il était asso-

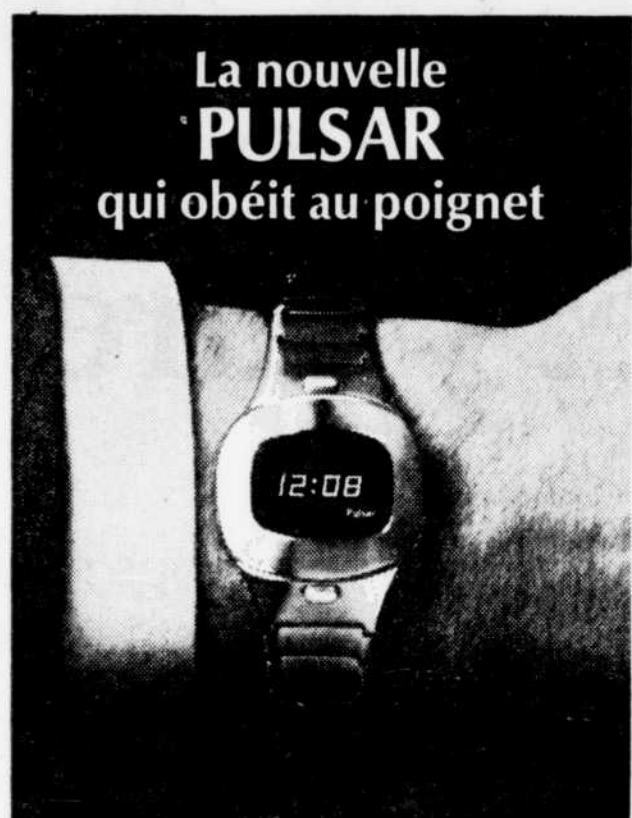
cié de son frère dans une entreprise d'assurances.

M. Lavoie a appuyé sa décision sur le fait que la personne visée n'est pas membre de la Chambre et que le ministre avait précisé le 9 décembre que la personne en cause n'était pas directement concernée par la transaction.

De plus, a dit le président de la Chambre, l'article du règlement de la Chambre, en

vertu duquel la motion avait été faite, prévoit des cas graves, flagrants, de mauvaise conduite.

M. Lavoie a profité de l'occasion pour conseiller aux députés de ne citer en Chambre que des faits vérifiables, afin "qu'on ne soit pas pris à tout bout de champ dans des circonstances où un député peut en accuser un autre de vouloir induire la Chambre en erreur".



La nouvelle  
**PULSAR**  
qui obéit au poignet

**Bougez le poignet  
et l'heure apparaît!**

En effet, d'un seul mouvement rapide du poignet, cette nouvelle et extraordinaire Pulsar fait apparaître l'heure en chiffres rouges et lumineux. Vous pressez un bouton pour la seconde exacte, et un autre pour le mois et la date.

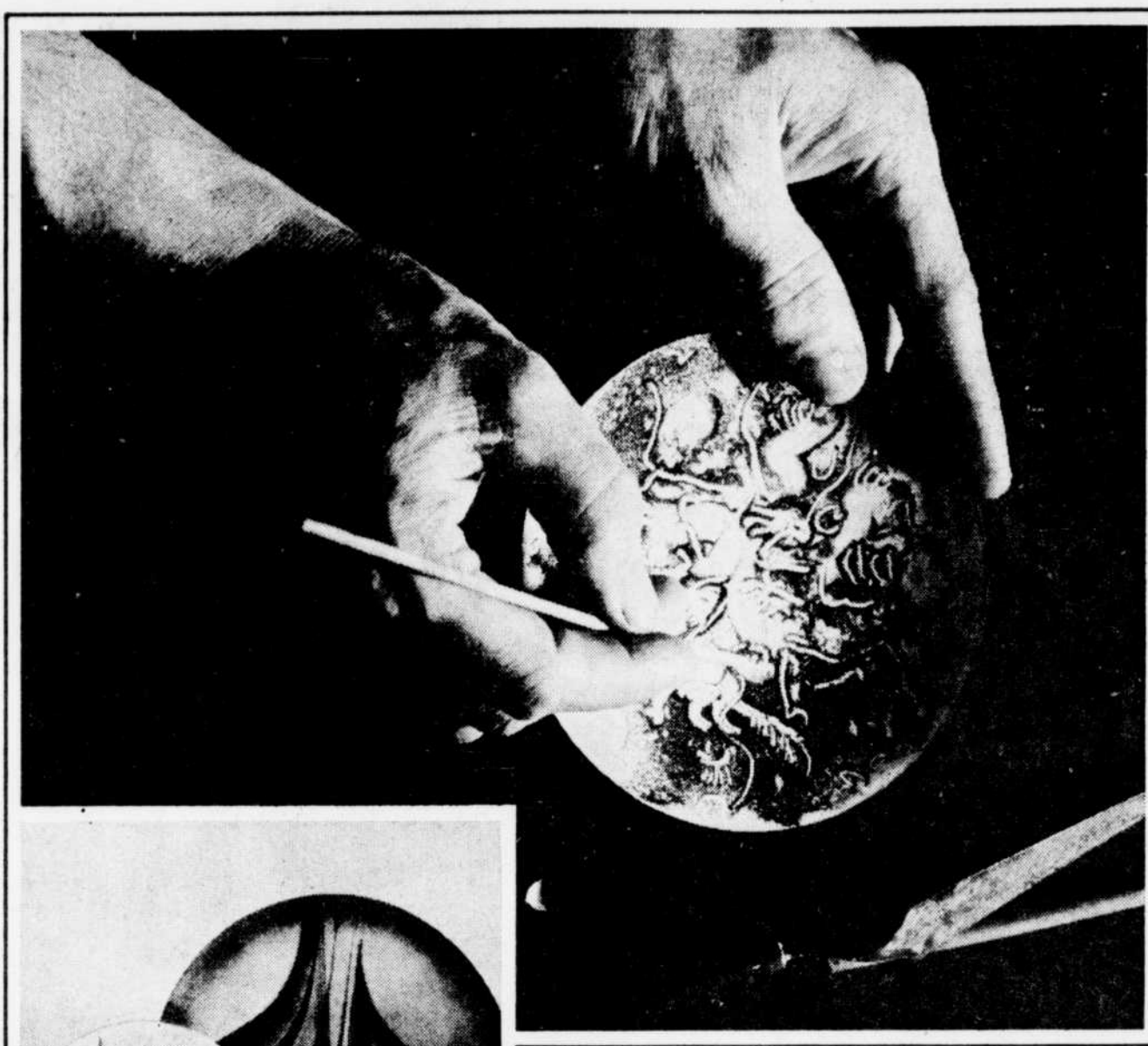
D'une précision étonnante et d'un fonctionnement sûr, sans aucune pièce mobile susceptible de s'user. Huilage et nettoyage ne sont jamais nécessaires. Une grande découverte! Le module de toute Pulsar est garanti pour 3 ans.

En acier inoxydable, bracelet assorti, \$325.  
\*En doublé or, \$450.

\*Boîtier en doublé or, 1/20 de 14 ct.  
Bracelet en doublé or, 1/20 de 10 ct.

Ouvert le soir jusqu'à 21.00 h.

**BIRKS**  
JOAILLIERS



il faut savoir  
aimer les choses

Pour que l'émailleur, qui glace le cuivre, le porte à cette chaleur humaine qui personnalise le cadeau que l'on offre et le décor où l'on vit. Aimer l'artisanat québécois, c'est comme l'artisan, rechercher l'authenticité des choses. Être l'artisan de son décor à des prix à son goût, c'est l'art que vous offre la Centrale d'Artisanat de Place Laurier. Une boutique d'artisanat qui vous garantit l'authenticité et la qualité de ses pièces. **La Centrale d'Artisanat vous offre l'art d'aimer les choses.**



Centrale d'Artisanat du Québec, Place Laurier, Québec 643-2284.

## Deux sièges vacants à la Commission des droits de la personne

(PC) — Le gouvernement devra nommer bientôt deux autres citoyens pour siéger à la Commission des droits de la personne, sinon les séances de cette commission deviendront illégales à partir du premier janvier prochain.

C'est ce qu'a révélé, hier, à l'Assemblée nationale, le chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin. Le ministre de la Justice, responsable de la Commission, M. Gérard-D. Lévesque, a promis que cette lacune serait corrigée d'ici la fin de l'année par les nominations qui s'imposent.

M. Morin a révélé que le minimum de membres de la Commission devra être de 7 à compter du premier janvier prochain. Or, il n'y a actuellement que cinq commissaires nommés.



**PERFECTA**  
**6/36**

**GROS LOT DE**

**\$804,843<sup>90</sup>**

AJOUTÉ AU GROS LOT VENDREDI

FAITES VALIDER VOS BILLETS

## R.-C. prête à édifier le poste de Sept-Iles sur un terrain loué

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Si les conditions proposées sont favorables, la Société Radio-Canada acceptera, finalement, de construire la station régionale de radio et de télévision projetée pour Sept-Iles sur un terrain loué du ministère des Terres et Forêts.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, le chargé du projet de Sept-Iles, M. Gilbert Téffaine, un délégué à la planification au réseau français de Radio-Canada.

De tels propos contrastent avec la position adoptée antérieurement par Radio-Canada qui tenait à être propriétaire du terrain où elle construisait un édifice; le gouvernement québécois refusait de vendre un terrain, préférant le louer.

De passage à Sept-Iles le 19 novembre, le directeur à la planification, M. Jean-Jules Trudeau, laissait entendre qu'il ne restait plus qu'au conseil des ministres du Québec à donner le feu vert pour la signature d'un bail à long terme pour la location d'un terrain à Sept-Iles.

Mais voilà que le feu n'est toujours pas vert!

Hier, le sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts, M. Jean-Noël Poulin, a expliqué au SOLEIL qu'un dialogue avait été amorcé avec Radio-Canada à propos de la nouvelle politique que préconise depuis deux ans le gouvernement provincial, soit que l'Etat

garde le contrôle de ses terrains préférant louer à des sociétés publiques ou à des municipalités.

Le porte-parole gouvernemental a précisé que Radio-Canada a bel et bien demandé un terrain et que le dossier peut évoluer "relativement vite" si les négociations n'accrochent nulle part.

Les positions des deux parties impliquées apparaissent un peu moins rigides maintenant et plus ouvertes à des négociations, mais il n'en demeure pas moins que c'est la question du terrain qui retarde ce projet qui remonte à une dizaine d'années.

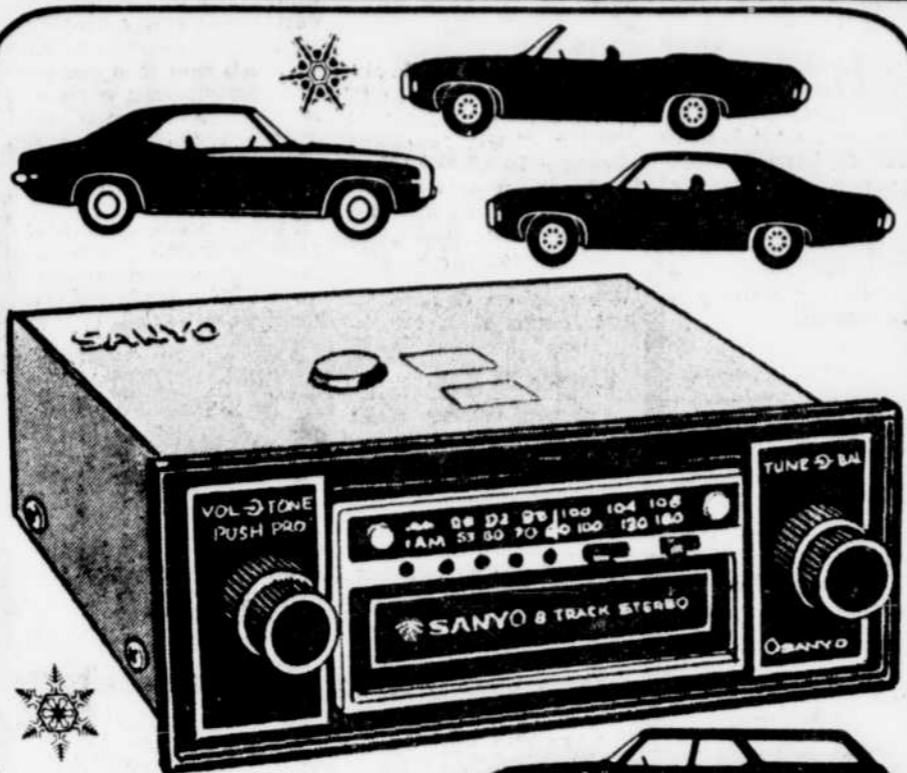
Ce centre de distribution régionale de Radio-Canada à Sept-Iles coûtera plus de \$7 millions, donnera de l'emploi à 75 personnes, et desservira une trentaine de localités de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec.

Lors de l'entrée en ondes vers l'automne 77, la radio produira 40 heures par semaine, alors que la télévision commencera par deux heures et demie par semaine, pour atteindre les cinq heures après trois ans.

Le rêve de Radio-Canada c'est d'établir un "triangle d'or" avec trois stations de base: Rimouski, Matane, et Sept-Iles. Une vocation propre pour chacune des stations, mais aussi un échange d'émissions régionales entre elles.

Présentement, Radio-Canada Matane tente de "couvrir" tout cet immense territoire, seule.

# Pour ces étrennes de dernière minute, Zellers suggère



**SANYO**

Intégré au tableau de bord

Stéréo

AM/FM

de 8 pistes

pour l'auto

- Modèle compact s'installant au tableau de la plupart des automobiles!
- Récepteur AM/FM, stéréo FM et lecteur de 8 pistes!
- Changement automatique de réception de la radio ou du ruban par la simple insertion d'une cartouche!
- Voyants lumineux indiquant la source de diffusion!
- Sélection automatique ou manuelle possibilité d'avance accélérée!
- Amplificateur de 15W!
- Ajoutez 2 haut-parleurs pour obtenir automatiquement un effet quadratique des rubans et des stations!

**ACHAT SPÉCIAL**  
Quantité limitée!  
Pas de parties remises!

**8884**

Utilisé les films Polaroid\* 108, 107 ou 88

\* Reg T.M.



"Keystone"  
Appareil-Photos instantanées (60 sec.) Rapid-Shot

**ACHAT SPÉCIAL**  
Quantité limitée!  
Pas de parties remises!

- L'étréne qu'il faut débiter en premier!
- Commande automatique du flash: l'œil électronique sensible n'opère qu'au moment idéal de pose!
- Utilise les films Polaroid\* 108, 107 ou 88!
- Objectif f 8.8, en trois éléments, à couleur compensée!
- Vitesse d'obturateur fonctionnant électroniquement de 1/5000 à 10 secondes dans la plupart des éclairages!
- Le dispositif automatique du posemètre règle le déclenchement du flash.

**1984**

### REPRÉSENTANTE DEMANDÉE

Maison de grande réputation, qui distribue au Canada une ligne complète de cosmétiques de prestige international, recherche une représentante pour desservir sa clientèle bien établie des villes de Québec, Chicoutimi, Montmagny, Rimouski et Mont-Joli. Emploi à temps partiel, 22 semaines par année: 11 au printemps, 11 à l'automne.

La candidate doit connaître la vente et avoir l'expérience du public, et pouvoir s'absenter de Québec quelques jours au printemps, et quelques jours à l'automne.

Excellente rémunération, et frais de déplacements payés. Poster votre curriculum vitae à:  
**Dépt: 7683, Le Soleil**  
390 est, rue St-Vallier  
Québec, Qué.



### La légende de la rose de Noël

Une magnifique broche de la rose de Noël offerte en ton argent ou or

tout épanouie chez Peoples **795**

Ce bijou d'une grande beauté rend merveilleusement bien la légende de la rose de Noël. Offerte chez Peoples, cette rose éternelle, qui jamais ne se fane, agrémente à ravir les plus beaux ensembles. Offrez-lui-en une à Noël, en ton or ou argent satiné, dans sa boîte-cadeau qui contient aussi la fameuse légende.

«Et maintenant, quand Noël arrive, mais seulement à ce moment-là, la rose de Noël fleurit en abondance et à tous, joie et bonheur apporte!»

Les Galeries Chagnon  
25, rue Transcanadienne est  
Lévis, G4V 4Y7  
Québec  
Téléphone: 837-2452

Place Sainte-Foy  
252, boulevard Laurier  
Sainte-Foy  
Québec  
Téléphone: 634-6415

Les Galeries Sainte-Anne-de-Giffard  
100, D'Estimauville  
Québec G1J 5B8  
Téléphone: 647-4614

Place Fleur-de-Lys  
550, boulevard Wilfrid-Hamel  
Québec  
Téléphone: 647-3889

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES  
**PEOPLES**<sup>+</sup>  
pour ceux qui aiment le beau

### Achat spécial Beaux chandails deux dans un

Notre **784** ch. Quantités limitées  
prix spécial

Épargnez sur le prix d'une étréne mode pour une femme ou jeune fille! Ces faux superposés créent l'illusion d'un cardigan habillé à manches courtes sur un pull à ras de cou. En trois modèles séduisants et en un bon choix de couleurs. Grs P.M.G.



**1/3 DE RABAIS**

### Porte-monnaie "Buxton" en cuir véritable pour lui ou elle

**447** ch.

Porte-monnaie en cuir véritable de belle qualité, pour hommes; petits sacs à main et sacs français, pour dames. Tous sont offerts à ce prix extraordinaire bas! Choix de tons riches de cuir et de couleurs! Une étréne idéale!

Quantités limitées



**1/2 PRIX**  
Vendus ordinairement jusqu'à \$9!

**Zellers**

### Le magasin des étrennes de Noël

Place Fleur de Lys, 550 boul. Hamel, Québec  
Ouvert jusqu'à 9 heures tous les soirs

En vente

4 jours seulement

les 17, 18, 19 et 20 décembre

Quantités limitées

# L'avenir du LRC pourrait être en péril

OTTAWA (PC) — M. Pierre Delagrave, l'enthousiaste des trains de voyageurs, s'impatiente contre le ministère des Transports qui, son avis, "étudie à mort" le service des trains à grande vitesse. Ce directeur général du consortium canadien qui construit le LRC — train léger, rapide et confortable qui doit filer à 120 milles à l'heure — vient de déclarer, au cours d'une entrevue, que l'avenir du LRC pourrait être en péril, car les multiples études du ministère des Transports retardent diverses décisions quant à l'équipement nouveau.

Mais le ministre des Transports, M. Otto Lang, a promis de faire une déclaration "dans un avenir plutôt proche" à propos du service ferroviaire pour voyageurs.

Les vus de M. Delagrave sur la question ont eu le don d'impatisser un

personnage important au ministère, qui a demandé si le gouvernement devrait acheter un train avant de connaître à fond le marché potentiel dans le transport voyageur. Mais M. Delagrave, ancien vice-président du Canadien National, rétorque que les nouveaux trains de voyageurs devraient être commandés immédiatement. Il ajoute que durant les deux années que nécessitera la production de ces trains, le gouvernement pourra décider sur quelles routes il entend faire fonctionner l'équipement nouveau.

Le LRC est construit par Bombardier-MLW de Montréal, Alcan Canada Products de Toronto, et Dominion Foundries and Steel de Hamilton. Le gouvernement fédéral a investi environ \$2 millions dans le développement de ce train, cependant que le consortium y a immobilisé plus de \$3.5 millions.

Une expérience de neuf mois du LRC entre Toronto et Sarnia, Ont., a pris fin en novembre, quand le fonds mis à la disposition pour les essais a été dépensé. Selon M. Delagrave et des officiers du gouvernement, le train LRC est sorti de ces tests couvrant plus de 90.000 milles, avec tous les honneurs.

# La Caisse d'entraide économique de Beauce-Sud: \$1.25 million en 5 mois

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Quoique la Caisse d'entraide économique de Beauce-Sud (CEEBS), est en opération que depuis cinq mois, plus de \$1,250,000 ont déjà été souscrits par un peu plus de 300 membres.

C'est ce qu'a révélé le président de cette société, M. Jean-Denis Poulin, à l'inauguration des locaux de la Caisse d'entraide économique de Beauce-Sud, à Saint-Georges de Beauce.

Comme toute coopérative d'épargne et de crédit, a souligné M. Poulin, la CEEBS qui est administrée par un conseil d'administration, de crédit et de surveillance, a pour but "de faire en sorte que les épargnes des gens d'une région précise ne soient pas traînées hors de cette région, alors qu'on pourrait accentuer le développement économique de la région avec les argents souscrits".

Ainsi, dit-il, la nécessité de regrouper les hommes d'affaires pour les amener à prendre en charge le développement de la région.

Comme toute coopérative d'épargne et de crédit, a souligné M. Poulin, la CEEBS qui est administrée par un conseil d'administration, de crédit et de surveillance, a pour but "de faire en sorte que les épargnes des gens d'une région précise ne soient pas traînées hors de cette région, alors qu'on pourrait accentuer le développement économique de la région avec les argents souscrits".

Jusqu'à maintenant, a fait part M. Jean-Denis Poulin, on a participé moyennement des hommes d'affaires de Beauce-Sud, aux diners de CEEBS est de 50 personnes.

Comme l'a mentionné M. Poulin, "c'est au cours de ces diners d'hommes d'affaires, que les participants peuvent

prendre conscience qu'ils sont les seuls à détenir les solutions aux différents problèmes du milieu, et de travailler ensemble pour résoudre ces problèmes.

Si l'on considère que la CEEBS après cinq mois d'existence a déjà plus de \$1,250,000 de souscrits, il est à prévoir que pour la mi-janvier le montant souscrit aura atteint les \$2 millions et que l'on comptera plus de 500 membres, a ajouté M. Poulin.

## monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.1925
All. de l'Ouest (mark)	3.825
Australie (dollar)	1.3000
Autriche (schilling)	0.680
Belgique (franc convert.)	0.264
Bermudes (dollar)	1.0500
Bresil (cruzeiro)	1.138
Bulgarie (lev)	1.0167
Chine (yuan)	3.325
Danemark (couronne)	1.890
Espagne (peseta)	0.172
Etats-Unis (dollar)	1.0132
France (franc)	0.2315
Grèce (drachme)	0.033
Hongrie (forint)	0.455
Inde (roupie)	1.193
Italie (lire)	0.01515
Japon (yen)	0.003770
Mexique (peso)	0.540
Norvège (couronne)	1.890
Nouv.-Zélande (dollar)	1.0300
Pays-Bas (florin)	3.850
Pologne (zloty)	0.498

## dividendes

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

British Columbia Forest Products Ltd., 25 cents, priv. à 6 p.c., 75 cents, les deux payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 9 janvier.

Deltan Corp. Ltd., 3 cents, annuel, payable le 29 décembre aux actionnaires inscrits le 18 décembre.

Economic Investment Trust Ltd., priv., 62.5 cents, payable le 27 février aux actionnaires inscrits le 12 février.

Gaz Métropolitain Inc., 15 cents, série 1965 priv. à 5.40 p.c., \$1.35, série 1966 priv. à 5.5 p.c., \$1.375, tous payables le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 17 décembre.

Husky Oil Ltd., série A priv. à 6 p.c., 75 cents, les deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 2 mars, série B priv. à 6 p.c., 75 cents, payable le 31 mars aux inscrits le 2 mars.

Livingston Industries Ltd., 11 cents, payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 15 janvier, priv. à 6 p.c., 75 cents, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Steel Co. of Canada, classe A, 40 cents, et un supplément de 10 cents, classe B, 34 cents, et un supplément de 8.5 cents, les deux payables le 2 février aux actionnaires inscrits le 5 janvier.

## obligations

On trouvera plus bas une liste sélective d'obligations, telle que fournie à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par Richardson Securities Ltd. Les cours indiqués sont ceux de vendredi, le 12 décembre.

**EMISSIONS INDUSTRIELLES**

Alcan 9 1/2 15 jan 90	88.00	90.00	11.17
Alc Gas 9 1/2 15 jan 90	89.00	91.00	11.01
Alg 5 1/2 11 mai 95	98.00	99.00	11.13
Algon 9 1/2 2 jan 91	96.00	98.00	11.02
Bell 7 1/2 1 avril 1990	91.00	92.00	10.92
BC Sup 9 1/2 15 sep 97	94.00	—	—
BC Tel 10 1/2 1 avril 95	93.00	95.00	10.87
C. Can 9 1/2 1 mai 92	93.00	95.00	11.17
CPA 9 1/2 1 février 1992	94.00	96.00	10.71
CPSI 9 1/2 1 oct 1990	95.00	98.00	11.03
Comcan 10 1/2 15 février 95	97.50	99.50	11.06
Can Gas 9 1/2 1 février 91	95.00	98.00	10.84
Can Gas 9 1/2 15 oct 93	91.00	93.00	10.99
Dofco 10 1/2 15 mai 95	99.50	100.50	10.81
Eaton Ac 10 1/2 15 jan 95	97.00	99.00	10.79
Fidalgan 9 1/2 24 février 91	72.00	74.00	11.39
Fort 9 1/2 1 déc 97	90.00	92.00	9.55
Hubb MS 9 1/2 15 jan 91	93.00	95.00	11.04
Imp Oil 9 1/2 15 février 95	92.00	95.00	10.61
Inde 9 1/2 15 oct 92	94.00	96.00	9.91
Int Nickel 9 1/2 1 oct 90	88.00	90.00	10.61
Labatt 9 1/2 1 sep 1990	85.00	88.00	10.90
W. McMill 11 1/2 15 jan 95	99.00	100.00	11.25
Noranda 9 1/2 15 oct 90	87.00	90.00	10.75
Or Can 9 1/2 1 oct 99	75.00	77.00	11.18
Royal 8 1/2 15 oct 94	94.20	97.00	9.44
Royal 8 1/2 10 1/2 15 oct 94	93.50	96.50	10.99
Simpsons 9 1/2 15 oct 89	87.00	89.00	11.06
Traders 11 1/2 15 jan 90	99.00	100.00	11.25
TCPL 11 1/2 20 jan 95	100.00	101.00	11.27
Westf 8 1/2 15 oct 10.99	74.00	75.00	10.99

**EMISSIONS DES PROVINCES Y COMPRIS LES EMPRUNTS GARANTIS**

Alta 7 1/2 15 oct 1991	92.00	94.00	9.69
Alta Tel 7 1/2 15 oct 91	75.25	80.25	9.58
ANC 5 1/2 1 nov 1985	71.00	73.00	9.54
BC Hyd 5 1/2 18 avril 91	84.50	86.50	10.09
Manit 10 1/2 10 jan 94	94.00	96.00	10.59
Manit 8 1/2 1 mai 99	85.00	85.00	10.48
Man 10 3/2 15 oct 99	93.50	95.50	10.52
Man 5 1/2 15 oct 81	94.50	96.50	9.44
NB 7 1/2 1 mai 1995	75.00	77.00	10.52
NB 8 1/2 15 nov 96	75.50	77.50	10.56
Nfld 10 1/2 15 février 95	91.00	93.00	10.66
NS 9 1/2 2 mars 2000	89.00	90.00	10.59
Ontario 7 1/2 15 février 88	79.25	81.25	9.65
Ont 8 1/2 30 nov 78	97.00	98.00	9.03
Ont 9 1/2 10 février 2000	91.00	92.00	10.41
Ont 9 1/2 15 sep 97	91.25	93.25	10.18
PE 9 1/2 10 février 2000	88.00	90.00	10.74
Que 8 1/2 15 février 94	79.00	81.00	10.54
Que 9 1/2 15 oct 98	87.25	89.25	10.46
Sask 7 1/2 15 juillet 82	79.50	81.50	9.04
Sask 7 1/2 15 oct 1988	79.50	81.50	9.04
Sask 10 2 déc 1999	94.50	96.00	10.45

## titres au comptoir

**PAR LE FAIS**

9 1/2 1 février 1975	100.00	100.10	8.51
5 1/2 1 avril 1975	99.10	99.20	8.25
3 1/2 1 juin 1975	97.95	97.95	7.77
5 1/2 1 août 1975	99.70	99.80	8.21
5 1/2 1 février 1997	102.00	102.20	8.77
7 1/2 1 juillet 1977	98.00	98.10	8.33
7 1/2 1 sep 1977	97.60	98.00	8.37
2 1/2 15 jan 1978	91.30	91.25	8.12
2 1/2 1 février 1978	95.80	95.90	8.29

## les options

**PAR LE FAIS**

Alcan	10000	4	4
Alcan 2.00 pr	1450	430.8	25
CP	1000	250	202
CP Int	700	300	490
CP Int 1/2	1000	15	15
Edison	200	18	18
Edison Int	4000	137.5	125
Manit	1000	5	5
Manitak	1532	70	70
Medco	15	200	45
Multi	3000	25	25
Sheldon	1000	41	41
Sheld Int	750	52	22
West	10000	3	3
West Int	6402	66	65
Can Gas	1800	300	487.5

## carrières et professions

**GERANT DE FINANCE**  
LIEU DE TRAVAIL: Coaticook.  
Expérience de 2 à 5 ans dans les prêts aux consommateurs exigée. Bon salaire, automobile fournie. Communiquer avec:

**CREDIT STANSTEAD INC.**  
79, rue Court, Coaticook, Qué.  
TEL.: (819) 849-4801

**VENDEUR D'EXPERIENCE BILINGUE**  
demandé  
Pour la vente de machineries de moulin à scié. Machineries spéciales pour les moulins de papier, mines et autres. Si intéressé, faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer à frais vides à:

**COMACT INC.**  
4000, 40e Rue, St-Georges ouest  
Beauce, Qué. Tél.: (418) 228-8911

**TRAVELERS DU CANADA**  
requiert  
**ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

Pour prendre charge du département de gestion du personnel.  
• Doit posséder quelques années d'expérience en secrétariat et en administration du personnel.  
• Doit être bilingue.  
Salaire selon compétence.  
Communiquer avec:  
**Gisèle Tremblay**  
1091, chemin St-Louis, Québec  
683-1961

## POUR TRAVAIL A MONTREAL

# boiteau lumineux

**DEMANDE UN COMPTABLE**

Nous recherchons un comptable sérieux, bilingue, ayant complété sa troisième année au B. Comm., R.I.A. ou C.G.A. et ayant au moins 5 ans d'expérience.  
Il devra se charger de tenir à jour le grand livre général et déterminer les coûts de distribution. Il surveillera les entrées mensuelles du journal, aidera à la préparation des relevés financiers et établira des rapports d'analyse du budget et des dépenses. Il devra être capable de diriger du personnel. Une certaine familiarité avec les systèmes d'ordinateur serait considérée comme un acquis.  
Pour obtenir une entrevue personnelle, veuillez communiquer avec monsieur Gilles Boiteau, tél.: (418) 683-2271.

## HÔPITAL SAÏNTE-JUSTINE

recherche  
**TECHNICIENS(NES) EN RADIOLOGIE**

**EMPLOIS:**  
— Permanents, à temps complet (jour, soir).  
— Permanents, à temps partiel.  
(Fins de semaine et jours fériés).

**EXIGENCES:**  
Diplôme reconnu de technicien(ne) en radiologie.

Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Directeur du personnel**  
3175 Chemin Côte Ste-Catherine  
Montréal, Qué. H3T 1C5  
(514) 731-4931 poste 210

**Juvénat Notre-Dame du St-Laurent** (Institution privée) requiert les services d'un **PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES** Pour les Secondaires II et III. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec: **Le Directeur des études Juvénat Notre-Dame St-Romuald, Cité Lévis 839-6638 ou 839-9592**

**FLEURISTE demandé(e) Pour Lévis**  
Avec expérience. Le (la) candidat(e) possèdera initiative pour poste de gerant(e).  
Téléphone à: **661-6863**

**CHÉF CUISINIER** demandé  
Pour grand restaurant du centre-ville. Très bon salaire, bénéfices sociaux.  
Pour informations: **692-2144** entre 9h. et 4h.

**SECRETARE BILINGUE** demandée  
Possédant notions de comptabilité. Salaire selon compétence, bénéfices marginaux.  
**LE GROUPE TRADERS** LTEE  
Division Industrielle  
880, ch. Ste-Foy, suite 500, Québec.  
Prière de prendre rendez-vous à 687-2500 (demander Louise Larue)

**REPRÉSENTANTS**  
**IMPRIMERIE COMMERCIALE**

Une carrière dans la vente d'impression commerciale est offerte par l'Imprimerie de L'Action. Si vous possédez de l'expérience et êtes désireux de vous joindre à une compagnie progressive, il nous fera plaisir de discuter de votre avenir avec vous.  
Pour rendez-vous, communiquez avec  
F. Blais 694-1126  
**L'Action Sociale, Limitée**

## Secrétariat d'Etat

**Bureau des Traductions**  
Ottawa, Ontario

**TRADUCTEURS JURIDIQUES**  
Anglais-français ou français-anglais

Traitement: \$14 826 - \$19 505 (supplément de rémunération 7 pour cent)  
No de référence: 75-480-TS(J)(11)

Conformément à la Loi sur les langues officielles, le Bureau des traductions doit traduire chaque année des milliers de documents de nature juridique. Pour faire face à cette énorme tâche, le Bureau des traductions doit découvrir des ressources humaines accrues.  
Il existe présentement au sein du Bureau, dix postes anglais-français et trois postes français-anglais; tous ces postes vacants se situent à Ottawa dans le domaine juridique.

**Fonctions:**  
Sous la surveillance d'un réviseur, traduit dans l'autre langue officielle, selon les normes du Bureau des traductions, des textes juridiques rédigés soit en anglais, soit en français; effectue des recherches terminologiques; participe à l'établissement du fichier central de la section; fait certaines révisions; exerce des fonctions connexes.

**Conditions de candidature**  
Diplôme universitaire en droit. L'aptitude des candidats à traduire sera évaluée par un examen écrit de trois (3) heures. Les candidats qui réussiront cet examen seront convoqués à une entrevue.

**Comment se porter candidat**  
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à:  
**Administration du Personnel**  
Bureau des traductions  
Pièce 600, Immeuble Sir Richard Scott  
191 ouest, avenue Laurier  
Ottawa, Ontario K1A 0X3  
Tél.: (613) 992-4457  
Date limite: le 31 décembre 1975  
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

**SECRETARE LÉGALE** demandée  
sténodactylo bilingue avec expérience. Pour entrevue, communiquer avec: **Nicole Dourlois à 692-3751**

**RECHERCHEZ-VOUS DES SPECIALISTES?**  
ANNONCEZ DANS **CARRIERES et PROFESSIONS**



**Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration**  
Direction de la formation de la main-d'œuvre  
Ottawa, Ontario

**Directeur, groupe de l'analyse et du perfectionnement des programmes**

Traitement: \$23 800 à \$30 200  
No de référence: 75-OC-8014(11)  
Le Groupe de l'analyse et du perfectionnement des programmes est une des trois principales divisions qui composent la Direction de la formation de la main-d'œuvre. L'objectif premier de cette Direction est de rencontrer les besoins du marché du travail tout en assistant les adultes canadiens à obtenir les compétences nécessaires pour obtenir de l'emploi plus rémunérateur et constant. L'objectif de la Direction se poursuit par deux voies principales, l'achat de cours dans des institutions d'enseignement (formation institutionnelle), et l'aménagement de cours de formation dans un cadre industriel (formation industrielle). Les programmes de formation sont administrés par l'intermédiaire des Centres de main-d'œuvre du Canada. La Direction de la formation de la main-d'œuvre fixe les objectifs nationaux, les buts et systèmes d'opération pour l'administration du programme de formation et coordonne le contrôle de ses activités.

## MISSION

Le Directeur dirige une équipe d'environ 30 professionnels, spécialistes et administrateurs. Les fonctions principales sont le perfectionnement de programmes visant à contrôler, évaluer, et améliorer la qualité et l'efficacité de tous les cours de formation achetés par la Direction de la formation de la main-d'œuvre; l'élaboration de travaux de recherche à l'appui des programmes de formation; et l'examen des projets spéciaux visant à améliorer la formation, ou d'autres services de main-d'œuvre soumis pour financement. Le Directeur est aussi appelé à diriger l'analyse, la planification et l'évaluation des recommandations en matière de politique concernant les objectifs et les implications du programme de formation; l'élaboration et l'exécution de systèmes d'information statistique de gestion et assurer la liaison de ces activités avec Statistique Canada, d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux. En outre, le Directeur assure des services de spécialistes aux hauts fonctionnaires du ministère et au personnel des régions ainsi qu'aux établissements et institutions provinciales de formation ou de certification.

## FORMATION

Diplôme universitaire et, de préférence, études supérieures en éducation ou dans un domaine analogue, plus des études dans des domaines tels que l'administration de l'éducation, psychologie de l'éducation, élaboration de programmes d'études, économie ou sociologie. Expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration dans des domaines reliés à l'enseignement professionnel ou l'enseignement des adultes. Aptitude démontrée à établir et à maintenir des relations de travail efficaces avec les représentants des gouvernements provinciaux, et à diriger des négociations complexes qui touchent des points délicats de politique. Dans l'appréciation du candidat, il sera également tenu compte de son aptitude à diriger et coordonner le travail de groupes de spécialistes dans le domaine de l'éducation. Le travail exige une connaissance approfondie des théories, tendances et pratiques de l'enseignement, et une connaissance des méthodes et découvertes de l'économie, de la sociologie et de la psychologie. Une connaissance générale des conditions socio-économiques canadiennes est également requise.

## Exigences linguistiques

La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.  
**Comment se porter candidat**  
Veuillez envoyer un curriculum vitae à:  
**Marie-Andrée Beauchemin**  
Cadres de direction - Commission de la fonction publique  
20<sup>ème</sup> étage - Tour Ouest - L'Esplanade Laurier  
300, avenue Laurier  
Ottawa, Ontario K1A 0M7  
Date limite: le 31 décembre 1975  
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.